

From: Malenfant, Karl
Sent: 31/10/14 17:41:01.000
Received: 31/10/14 17:41:01.000
To: Dubé, Alain <Alain.Dube@saaq.gouv.qc.ca>
Subject: Fwd: Stratégie d'acquisition d'un PGI
Importance: Normal
Sensitivity: Normal

PTI

Karl Malenfant
Vice président aux Technologies de l'information
SAAQ

Envoyé de mon iPad

Début du message transféré :

Expéditeur: "Frenette, Yves" <Yves.Frenette@saaq.gouv.qc.ca>
Date: 31 octobre 2014 09:17:00 UTC-4
Destinataire: "Malenfant, Karl" <Karl.Malenfant@saaq.gouv.qc.ca>, "Tremblay, Nathalie (PCD)" <Nathalie.Tremblay@saaq.gouv.qc.ca>, "Leclerc, Dave" <Dave.Leclerc@saaq.gouv.qc.ca>
Cc: "Lantier, Claude" <Claude.Lantier@saaq.gouv.qc.ca>, "Lucas, Marc" <Marc.Lucas@saaq.gouv.qc.ca>
Objet: TR : Stratégie d'acquisition d'un PGI

Allo !

Voir message de Marc Lucas plus bas

Pour le moment l'analyse de Karl en collaboration avec Marc suit son cours et nous devons éventuellement s'en parler

Toutefois en plus d'un dégel , on prévoit avoir besoin d'une autre flexibilité du point de vue contractuel

Donc cela s'ajoute au besoin que le cabinet (ministre) nous supporte sur le plan d'affaires pour éventuellement obtenir le go du Trésor.

Dans la machine le dossier suit son cours positivement

Il est prévu rencontrer le cabinet (ministre) éventuellement dans le cadre de la commission sur la revue de programme ... Il y aurait peut-être là une opportunité

A voir !

On s'en reparle

FIND

Envoyé de mon iPhone

Début du message transféré :

Expéditeur: "Lucas, Marc" <Marc.Lucas@saaq.gouv.qc.ca>
Date: 31 octobre 2014 06:16:44 HAE
Destinataire: "Frenette, Yves" <Yves.Frenette@saaq.gouv.qc.ca>, "Malenfant, Karl" <Karl.Malenfant@saaq.gouv.qc.ca>
Cc: "Lucas, Marc" <Marc.Lucas@saaq.gouv.qc.ca>
Objet: Stratégie d'acquisition d'un PGI

Bonjour Yves

Nous sommes à regarder une stratégie d'acquisition dans l'éventualité où les travaux actuels conduisaient à la décision d'acquiescer un PGI.

Ce qui ressort actuellement est à l'effet que si on veut limiter les risques et effectuer le choix d'une solution optimale (biens et services) les modes d'acquisition traditionnels sont limités.

Nous travaillons actuellement avec les gens des marchés publics du SCT à trouver des moyens pour y arriver. Je peux déjà te dire que si nous prenons cette voie, cela nécessitera une dérogation de la part du SCT. À date les orientations font du sens pour eux dans la mesure où on respecte les principes de la LCOP.

Comme tu le sais, le processus de dérogation est un et si on modifie un règlement et un décret si on modifie une loi. Donc peu importe la voie choisie le dossier passe par notre ministre.

L'objectif de mon courriel est de t'y sensibiliser pour que tu saisisse les opportunités de le rencontrer cette automne si possible.

Espérant le tout suffisamment clair. N'hésites pas au besoin si ce n'est pas le cas.

Bonne journée

Marc
Marc Lucas